

## Voyage du Comité des Forêts en Grande Bretagne – 9 au 13 juin 2014

---

Nous nous trouvons depuis lundi sous l'ombre discrète mais tutéaire du grand William Shakespeare, et près de lui : une cinquantaine de kilomètres à peine de Stratford-upon-Avon, et une quinzaine de Gloucester, dans les forêts de Dean ou de Cirencester. A défaut de Macbeth et de sa crainte de voir le bois de Birnam encercler son château de Dunsinane, c'est le comte de Gloucester et le roi Lear son suzerain que je vous propose de suivre, dans leur recherche d'une vérité qu'ils ne comprennent que par l'échange avec les autres. Heureusement notre histoire, contrairement à la leur, n'a rien eu ici de tragique : ce n'est qu'un pare-brise de car, et non la vue comme Gloucester, que nous avons perdu pour mieux discerner, et l'harmonie de la ville de Bath ou des parcs de Cirencester et de Highgrove était bien loin des monceaux de cadavres jonchant peu à peu la scène des tragédies shakespeariennes. Je m'en voudrais donc de ne pas commencer par remercier chaleureusement tous ceux qui nous ont accueillis, et tous ceux qui ont organisé ce voyage aussi intéressant qu'agréable.

Comme dans les voyages précédents du Comité, c'est en cherchant ce qui nous est familier, et ce qui nous étonne, que nous pouvons en tirer le meilleur parti. Je le ferai pour ma part en revenant sur quelques thèmes particuliers : l'histoire forestière, les méthodes sylvicoles, la santé des forêts, les questions que se posent les forestiers et enfin la façon de définir ce qu'est une « bonne gestion ».

Malgré le particularisme bien connu du Royaume Uni, *l'histoire forestière britannique au cours des siècles écoulés*, telle qu'elle nous a été décrite lundi soir par J.B. Howell et Simon Lloyd, nous a emmenés en pays de connaissance. Les grandes tendances sont en effet les mêmes qu'en France : recolonisation forestière après les glaciations sur environ 20 000 ans (par le chêne et l'ensemble des autres grands feuillus forestiers, remontant depuis leur refuge forestier balkanique vers le Nord-ouest de l'Europe avec le réchauffement progressif, et traversant bien sûr le Pas-de Calais à l'époque à sec), arrêt puis inversion de cette recolonisation forestière pendant la période médiévale, prise de conscience des dangers de pénurie de bois vers le 17<sup>ème</sup> siècle, arrêt des déboisements et nouvelle inversion de tendance à partir du 19<sup>ème</sup> siècle (un peu plus tard en Grande-Bretagne qu'en France, semble-t-il ?) lorsque le développement de l'usage des combustibles fossiles relâche la pression sur le bois, développement des boisements résineux à partir du début du 20<sup>ème</sup> siècle, remise en cause de ces enrésinements à partir des années 1970. On peut même noter quelques ressemblances étroites dans la justification donnée à certaines orientations : au 17<sup>ème</sup> siècle, alors que la crainte d'une pénurie de bois de chauffage apparaît en France comme en Grande-Bretagne, c'est le besoin de bois pour construire une marine de guerre puissante qui est mis en avant, dans la justification de l'ordonnance de Colbert en 1669 comme dans la politique forestière britannique, nous a-t-on dit : serait-ce donc sur Colbert autant que sur Napoléon que Nelson l'aurait emporté à Trafalgar ? De même, au 20<sup>ème</sup> siècle, c'est l'argument de l'indépendance stratégique en cas de nouvelle guerre mondiale qui pousse le Royaume-Uni à s'engager dans une politique de reboisement résineux destiné à produire des poteaux de mine (précédemment importés) après 1918, et qui pousse la France après 1945 à créer le Fonds Forestier National, destiné à assurer un approvisionnement aux usines de papier journal sans dépendre du duopole des Etats-Unis et de l'URSS.

Roderick Leslie nous a décrit les motivations des mouvements d'opinion contre les reboisements résineux, puis en faveur des fonctions non directement productives de la forêt, depuis une quarantaine d'années : là encore, le forestier français se sent en pays de connaissance, et ne peut qu'admirer l'attachement massif de la société britannique à son patrimoine forestier public qui s'est manifesté lors de la récente tentative de vente des forêts domaniales. Cet épisode est probablement le « retour sur investissement » d'une action très soutenue en faveur de l'accueil du public en forêt

domaniale (nous en avons vu un exemple à Dean). Il traduit aussi sans doute, comme l'attention au public portée dans toutes les forêts visitées cette semaine (qu'elles soient publiques ou privées), une différence de contexte significative entre nos deux pays : comme me l'a dit en aparté Roderick Leslie, alors qu'il y a une « France profonde », où les forêts sont à l'écart des villes et de la civilisation urbaine, il n'y a pas de « deep England » ou de « deep Wales », dans les parties du Royaume-Uni que nous avons visitées : il y a ici toujours une grande ville dans le voisinage assez proche de tous les massifs forestiers.

**Les méthodes sylvicoles** qui nous ont été décrites situent aussi le forestier français en pays de connaissances, avec toutefois quelques décalages dans le temps entre les pratiques françaises et britanniques.

Ainsi, le traitement appliqué au chêne à Dean, avec régénération naturelle, ouverture de cloisonnements, dépressages et éclaircies est voisin (sous réserve de la présence de l'écureuil gris : on y reviendra plus loin) de celui appliqué dans les chênaies de plaine en France. On notera seulement, par analogie avec ce qui s'est fait au cours des décennies récentes en France, que l'espacement des cloisonnements à 12m est sans doute un procédé transitoire : leur rapprochement à 6m d'axe en axe, donnant la possibilité de travailler toute la bande depuis les cloisonnements, permet en effet une économie significative pour les travaux sylvicoles comme pour l'exploitation, tout en laissant une possibilité de choix des tiges d'avenir largement suffisante.

A Cirencester, les plantations de chêne dans les régénérations mélangées comme le traitement des hêtres en futaie adulte correspondent aussi à des « paysages forestiers » dont on peut trouver des équivalents dans les forêts de plaine françaises, publiques ou privées : tout au plus peut-on remarquer en se référant là aussi à l'évolution des dernières décennies, que les prélèvements en éclaircie dans les futaie de hêtre pourraient être beaucoup plus forts, pour améliorer la qualité du bois de hêtre, et que planter du chêne sessile plutôt que le pédonculé de Cirencester présenterait sans doute beaucoup moins de risque face au changement climatique (nos hôtes, en aparté, en sont convenus, tout en soulignant que le risque de déficit hydrique important en été apparait plus faible en Angleterre qu'en France : mais la perspective, évoquée par nos hôtes, de faire du champagne dans la vallée de la Tamise devrait probablement s'accompagner de quelques soucis pour les essences forestières les plus sensibles à la sécheresse estivale, dont le pédonculé fait partie).

Concernant la sylviculture des résineux, épicéa de sitka à Llandovery, douglas à Dean et résineux divers à Stourhead, le pragmatisme bien supérieur au nôtre que nous reconnaissons volontiers à nos voisins britanniques nous a semblé largement vérifié, les principes affichés d'une « sylviculture à couvert continu » s'accompagnant d'une prise en compte très réaliste du caractère actuel des peuplements. On ne peut transformer du jour au lendemain les plantations d'épicéas de sitka de Llandovery ou les douglas de Dean pour en faire des peuplements très diversifiés en essences et classes d'âge. Dans le cas particulier de Stourhead, ce pragmatisme se fondait par ailleurs sur une collecte et une analyse de données sylvicoles de très grande qualité, utilisées avec rigueur et bon sens. Ma seule interrogation dans cette forêt portait sur le maintien à long terme d'une répartition équilibrée entre petits bois, bois moyens et gros bois : à l'expérience des futaies irrégulières françaises traitées ainsi de longue date, la tendance naturelle des marteleurs privilégiant les bois de qualité est d'être insuffisamment attentifs au recrutement des perches à partir des régénérations naturelles existantes. Mais ici, l'abondance des régénérations et la qualité manifeste des gestionnaires devraient permettre de se prémunir contre ce risque.

Toujours en matière de techniques de gestion, la prise en compte des demandes du public est apparue comme toujours présente. La réhabilitation de l'ancien site minier de Cannop Colliery en

forêt de Dean m'a paru à ce titre particulièrement exemplaire : alors que nous sommes très prompts, en France, à tenir des discours sur la « multifonctionnalité » de la gestion, parfois traitée comme une juxtaposition un peu artificielle d'approches plus ou moins indépendantes les unes des autres, nous avons réellement vu ici un aménagement cohérent d'actions sylvicoles, touristiques et paysagères, intégrant les difficultés techniques d'un reboisement de terril instable et pentu, les enjeux paysagers et sportifs, et la production forestière. Si l'aspect historique et culturel de l'ancien paysage minier n'avait été souligné, il n'y aurait pas eu grand-chose pour le rappeler.

Nous avons beaucoup parlé de **dommages forestiers**, que ceux-ci soient dus à des maladies des arbres ou, plus souvent, à l'écureuil gris, mascotte involontaire de notre voyage. Les dégâts occasionnés par cet animal paraissent en effet très redoutables. Les avertissements que nous ont lancés nos collègues britanniques, nous rappelant que nous sommes cernés par cet écureuil, présent en Italie comme en Grande Bretagne, méritent une grande attention. Pour prévenir plutôt que devoir plus tard guérir, je suggérerais pour ma part (si cela n'a pas déjà été fait ?) de consulter dès maintenant l'ONCFS pour définir une stratégie efficace applicable dès l'arrivée, probable à terme, de cette espèce invasive sur le territoire national.

D'une façon générale et sans faire preuve d'un optimisme béat ou du moins excessif, il peut être utile de se rappeler que les alertes passées en matière de dommages aux forêts, celle des pluies acides au début des années 1980 par exemple, ne se sont pas toujours traduites par des catastrophes irrémédiables : à l'origine de stratégies nouvelles de prévention ou d'adaptation, elles ont en tout cas confirmé que la diversification des essences et des structures était sans doute la plus simple des mesures préventives à prendre.

**Les questions posées par les forestiers**, et surtout la hiérarchisation de ces questions, m'ont semblé mériter attention. J'en citerai ici deux exemples.

Le premier portait sur la coupe de douglas vue en début d'après-midi mercredi en forêt de Dean. Nos hôtes nous ont demandé ce que nous pensions du type de prélèvement à effectuer lors de la prochaine coupe. Remontant à la source des questions, nous ne pouvions répondre qu'en demandant d'abord si l'objectif à terme était de revenir progressivement au chêne ou de maintenir le douglas, puis dans cette 2<sup>ème</sup> hypothèse si le risque de dégâts dus au vent était important ou non, puis si l'irrégularisation était l'objectif retenu, et enfin si la répartition actuelle entre petits bois, bois moyens et gros bois était équilibrée ou non : ce n'est qu'ensuite que la question du volume de prélèvement pouvait recevoir une réponse.

Le deuxième porte sur la présentation qui nous a été faite à Stourhead en début de tournée : elle permettait de hiérarchiser clairement les questions et les objectifs, entre la qualité paysagère du site, la production de bois de valeur, le renouvellement continu des peuplements, les priorités données aux différentes essences. La démarche très claire qui nous a ainsi été présentée me conduit d'ailleurs à compléter la liste de mes « constats d'étonnement » : c'est la première fois, en 10 voyages du Comité des Forêts que j'ai eu le plaisir d'accompagner en France ou à l'étranger, qu'une présentation d'un massif privé commençait par un exposé sur les objectifs et les principes d'aménagement de la forêt, avant d'entrer dans le détail de la sylviculture.

Ce dernier exemple me conduit au point qui m'a paru à la fois le plus important et le plus sensible pour l'avenir, au cours des visites ou des échanges que nous avons eus. Il nous a été indiqué à plusieurs reprises, en forêt publique comme en forêt privée, que les subventions à la gestion ou aux travaux sylvicoles, comme les avantages fiscaux ou les autorisations de coupes, étaient liés à la reconnaissance par la puissance publique de la qualité de la gestion : rien d'original jusqu'ici par rapport à la situation française que chacun connaît. Cette reconnaissance passe concrètement, là

aussi comme en France, par un dispositif de validation des aménagements ou plans de gestion, en forêt publique comme en forêt privée. C'est au stade de l'élaboration du « référentiel de bonne gestion » permettant cette validation que mes interrogations commencent, au vu de ce qui nous a été présenté. Il semble en effet (en tout cas en Angleterre, sinon pour tout le Royaume-Uni ?) qu'il existe un référentiel national établi par l'administration, mais que celui-ci est en fait directement inspiré par celui du FSC (Forest Stewardship Council), organisme de certification bien connu. D'après ce qui m'a été indiqué par Roderick Leslie, les discussions entre le FSC et l'administration permettent d'assurer l'évolution conjointe de ces deux référentiels. Il semble que les débats portent principalement jusqu'ici sur le dispositif de traçabilité des bois entre forêt et produit fini, et assez peu sur les pratiques de gestion considérées comme bonnes. Toujours selon Roderick Leslie, la discussion sera sans doute plus difficile lorsque seront abordés ces points, les positions des trois collèges du FSC (industriels, ONG, consommateurs) pouvant différer significativement des souhaits des forestiers. La culture de la recherche de consensus, plus développée en Grande Bretagne (comme en Allemagne) qu'en France, devrait toutefois permettre de trouver des compromis acceptables par toutes les parties en présence. On peut s'interroger sur la transposition (parfois évoquée) d'un tel dispositif en France, où la culture de la gestion des conflits n'est manifestement pas la même, notre tradition gauloise privilégiant souvent la recherche de la victoire et non celle de l'accord.

Nous avons d'ailleurs pu remarquer, après notre déjeuner à l'arboretum de Westonbirt jeudi, que notre hôte de la forêt de Cirencester nous quittait pour un rendez-vous de préparation de l'audit FSC de cette forêt, audit auquel il attachait manifestement une très grande importance.

Cette question ne porte pas pour moi sur le choix entre deux dispositifs de certification de la gestion forestière, en l'occurrence FSC (considéré généralement comme plus proche des ONG et des industriels ou des négociants en bois) et PEFC (considéré généralement comme plus proche des préoccupations des forestiers, qui ont d'ailleurs été à son origine). Elle porte sur l'expression même de ce qu'est, pour la société dans son ensemble, une « bonne gestion forestière », et sur la légitimité de ceux qui portent cette expression.

Ce débat me rappelait un passage d'un ouvrage de Jacqueline de Romilly, académicienne et helléniste spécialiste de Thucydide. Dans « Pourquoi la Grèce ? », elle expliquait l'origine de son intérêt pour la culture de la Grèce antique par sa fascination devant l'émergence de l'idée de démocratie. Elle indiquait que celle-ci est apparue et s'est structurée, dans la période classique du 5<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ, autour de la réponse à apporter à une seule question, essentielle : « Qui parle au nom de la société ? ».

Quels que soient leurs défauts ou leurs insuffisances, ce sont l'Etat et les collectivités publiques qui sont, dans nos sociétés démocratiques, désignés pour remplir cette fonction d'expression publique et de décision au nom de la collectivité. Ils le font selon des processus publics, destinés à garantir la participation des citoyens en amont, et le contrôle en aval ou si nécessaire la sanction par les tribunaux des décisions prises. Je craindrais pour ma part que dans notre secteur forestier, on assimile un peu trop vite la préoccupation (certes louable, et nécessaire, nous l'avons vu pendant ce séjour) d'une meilleure communication avec les parties prenantes par le biais de la certification forestière, avec celle de la décision publique relative aux principes de bonne gestion.

C'est, au sens propre, une question de démocratie qui est posée là.

Merci à vous.

Michel BADRÉ